

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

**Procès-verbal de la réunion régulière du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 4 avril 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.**

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr  
Donald Falardeau (absence motivée)  
Raymond Deslauriers  
Lauréat Plante  
Normand Parr  
Mme France Leblanc**

**Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.**

**11-04-108**

**LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et accepté à la majorité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière soit accepté en y ajoutant les points suivants :

- ✓ Demande d'appui au Maximum dans le pacte rural;
- ✓ Armand Automobiles – Contrat notarié;
- ✓ Achat de transformateurs – Soumission;
- ✓ Correction des résolutions 11-03-88 et 11-03-98.

**11-04-109**

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX – RÉUNION DES 7 ET 14 MARS 2011**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

D'accepter les procès-verbaux des réunions des 7 et 14 mars 2011, tels que proposés.

**11-04-110**

**COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2011**

**Monsieur Jean-Guy Cyr informe les membres du conseil municipal qu'il se retire des discussions sur ce sujet à l'ordre du jour.**

Il est PROPOSÉ par : M.  
Et résolu à la majorité

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 31 mars 2011 au montant total de 246 783.63 \$ soit acceptée.

Je, soussigné, André Allard, trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 31 mars 2011.

---

André Allard  
Trésorier

**11-04-111 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RÉUNION DU 22 MARS 2011**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme de la réunion qui s'est tenue le 22 mars 2011.

**11-04-112 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX**

Monsieur Normand Parr donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux et à la construction de nouvelles rues.

**11-04-113 DÉPÔT DU 2<sup>E</sup> PROJET – RÈGLEMENT 2011-188 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2009-151 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PLAN D'URBANISME**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE le 2<sup>e</sup> projet du règlement 2011-188 abrogeant et remplaçant le règlement 2009-151 concernant l'adoption d'un plan d'urbanisme soit accepté, tel que proposé.

**11-04-114 DÉPÔT DU 2<sup>E</sup> PROJET – RÈGLEMENT 2011-189 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-154 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES, LE RÈGLEMENT 2009-156 SUR LE LOTISSEMENT ET LE RÈGLEMENT 2009-155 SUR LE ZONAGE DANS LE BUT DE LES RENDRE CONFORME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE le 2<sup>e</sup> projet du règlement 2011-189 modifiant le règlement 2009-154 sur les dérogations mineures, le règlement 2009-156 sur le lotissement et le règlement 2009-155 sur le zonage dans le but de les rendre conforme au schéma d'aménagement soit adopté, tel que proposé.

**11-04-115 DÉPÔT DU 2<sup>E</sup> PROJET (AVEC MODIFICATIONS) – RÈGLEMENT 2011-190 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET AUTRES RÈGLES D'URBANISME**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE le 2<sup>e</sup> projet (avec modifications) du règlement 2011-190 modifiant le règlement de zonage et autres règles d'urbanisme soit adopté, tel que proposé.

QU' il a été mentionné que le règlement 2011-190 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaires et qu'un avis public à cet effet paraîtra dans le journal.

**11-04-116 DÉPÔT DU 2<sup>E</sup> PROJET – RÈGLEMENT 2011-191 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE le 2<sup>e</sup> projet du règlement 2011-191 relatif aux usages conditionnels soit adopté, tel que proposé.

**11-04-117**

**ADOPTION RÈGLEMENT 2011-194 EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES (AVEC DISPENSE DE LECTURE)**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

QUE le règlement 2011-194 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires soit adopté, tel que présenté.

**11-04-118**

**ADOPTION RÈGLEMENT 2011-196 – DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE-OUTIL ET UN EMPRUNT DE 130 000 \$**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE le règlement 2011-196, de type parapluie, décrétant l'acquisition d'un véhicule-outil et un emprunt de 130 000 \$ soit adopté, tel que présenté.

**11-04-119**

**RÉSOLUTION MODIFIANT L' « ANNEXE 1 » DU RÈGLEMENT 2010-168 CONCERNANT LA GRILLE DE TARIFICATION D'UTILISATION DU SITE DE MATÉRIAUX SECS**

CONSIDÉRANT QUE l'article 9 du règlement 2010-168 mentionne que la grille d'utilisation du site de transbordement de matériaux secs « Annexe 1 » peut être modifiée par résolution municipale en tout temps;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer abroge l'« Annexe 1 » du règlement 2010-168 pour la remplacer par la suivante :

**« ANNEXE 1 »**

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER**

**GRILLE DE TARIFICATION D'UTILISATION  
DU SITE DE MATÉRIAUX SECS**

Le coût applicable concernant l'utilisation du site de transbordement de matériaux secs sera de 15 \$ par voyage.

Le public est informé que le site de transbordement de matériaux secs et ferreux à Saint-Omer ouvrira, à partir du 20 avril prochain, les mercredis et samedis de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h et qu'une collecte d'objets encombrants sera organisée à la fin du printemps ou au début de l'été.

**11-04-120**

**TRANSFERT DE PLACEMENT (DÉPÔT À TERME)**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

De transférer le placement (dépôt à terme) au montant de 101 208.18 \$ dans le compte « opérations » de la Ville de Carleton-sur-Mer, considérant que la ville assume désormais le remboursement des prêts de l'Association des golfeurs en vertu de la résolution 09-04-120.

**11-04-121 RÉGULARISATION DE LA ROUTE CAISSY À ST-OMER – MANDAT À UN ARPENTEUR GÉOMÈTRE ET À UN NOTAIRE**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

D'autoriser Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, afin de mandater un arpenteur géomètre ainsi qu'un notaire dans le but de régulariser la situation de l'extrémité sud de la route Caissy à Saint-Omer.

D'autoriser Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et monsieur Denis Henry, maire, pour la signature des documents à cet effet.

**11-04-122 DONATION DES LOTS 4 818 973 ET 4 818 972 – LOGEMENTS COLLECTIFS**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer s'engage à donner les lots 4 818 973 et 4 818 972, du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 9 850 mètres carrés, pour les logements collectifs.

De mandater Me Philip Toone, notaire, à rédiger le contrat notarié à cet effet.

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et monsieur Denis Henry, maire pour la signature des documents à cet effet.

**11-04-123 ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013 – DIVISION DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX**

Ce dossier est porté à l'étude.

**11-04-124 ACQUISITION DU LOT 4 240 357 RUE DU CAP-FERRÉ/ELMINA-LEFEBVRE ET DU LOT 3 548 344 RUE DES PRÉS**

**À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013, LE CONSEIL MUNICIPAL A ABROGÉ CETTE RÉOLUTION (VOIR RÉOLUTION 13-03-58) ET LA REMPLACÉ PAR LA RÉOLUTION 13-03-59**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

D'autoriser Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, afin de mandater un notaire dans le but d'acquérir, pour la somme de 1 \$, les lots 4 240 357 et 3 548 344 du cadastre du Québec correspondants aux rues Cap-Ferré, Elmina-Lefebvre et des Prés.

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et monsieur Denis Henry, maire, pour la signature du contrat notarié à cet effet.

**11-04-125 ÉVÈNEMENTS GASPÉSIENS (LEG) – DEMANDE D’APPUI**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

D’appuyer le regroupement des événements gaspésiens dans leur démarche de reconnaissance dans la stratégie ACCORD.

**11-04-126 DEMANDE À LA CPTAQ – TOMMY ROSS**

CONSIDÉRANT QUE le projet de monsieur Tommy Ross est conforme aux règlements de zonage de la Ville de Carleton-sur-Mer;

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

D’appuyer la demande d’autorisation de monsieur Tommy Ross déposée auprès de la CPTAQ pour un usage autre qu’agriculture sur le lot 12E-2, rang 2 ouest, canton de Maria.

**11-04-127 GÉNÉR’ACTION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE – DEMANDE D’AUTORISATION**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

D’approuver le parcours des compétitions de vélo qui empruntent certaines rues de la municipalité pour Les Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie et des Île-de-la-Madeleine qui se tiendront du 16 au 19 juin 2011.

**11-04-128 DEMANDES – COMPTOIR RECYC-DONS D’AVIGNON**

**11-04-128.1 COMPTOIR RECYC-DONS D’AVIGNON – DEMANDE D’APPUI AU PACTE RURAL**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

D’appuyer la demande pour le « Comptoir Recyc-Dons d’Avignon » d’une valeur de 15 000 \$ dans le fonds du Pacte rural réparti entre les volets local et régional.

**11-04-128.2 COMPTOIR RECYC-DONS D’AVIGNON – DEMANDE DE DON**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

De refuser la demande de don au montant de 10 000 \$ provenant de l’organisme « Comptoir Recyc-Dons d’Avignon ».

**11-04-129 DEMANDE D’APPUI AU PACTE RURAL – MAXIMUM BLUES**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

D'appuyer la demande de don du Maximum Blues au montant de 15 000 \$ dans le fonds du Pacte rural réparti entre les volets local et régional.

**11-04-130 FÊTE NATIONALE 2011 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE monsieur Pascal Alain, directeur du développement culturel et des loisirs, soit autorisé à présenter une demande de financement auprès de la Société Nationale Gaspésie-îles-de-la-Madeleine dans le cadre du programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la Fête Nationale du Québec 2011.

**11-04-131 COMMISSION SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE – PROTOCOLE D'ENTENTE**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

D'approuver le protocole d'entente entre la Ville de Carleton-sur-Mer et la Commission Scolaire René-Lévesque pour l'échange de services, tels que la location des gymnases et de l'aréna.

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et M. Denis Henry, maire, pour la signature du protocole d'entente.

**11-04-132 MTQ – HAIES BRISE-VENT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer reconnaît qu'il existe une problématique de poudrerie dans le secteur est de Carleton-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE des haies brise-vent pourraient améliorer cette situation et contribuer à améliorer la sécurité des personnes utilisant la route 132 dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports s'est engagé à communiquer personnellement avec les propriétaires des terrains sur lesquels seraient situés ces haies brise-vent;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer appuie le projet de haies brise-vent tel que présenté par le ministère des Transports.

**11-04-133 SERVICE HORTICOLE LA FÉE GANTÉE - SOUMISSION**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

D'accepter la proposition de l'entreprise Service horticole La Fée Gantée pour l'entretien horticole et la création de bacs à fleurs pour la ville de Carleton-sur-Mer, saison 2011, au montant de 24 597.54 \$.

**11-04-134 SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DE 2011 – DEMANDE DE PROCLAMATION**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

De proclamer que la semaine du 2 au 8 mai 2011 est la Semaine Nationale de la Santé mentale.

**11-04-135**

**FONDATION MIRA – DEMANDE D’AUTORISATION D’UN PONT PAYANT POUR LE 14 MAI 2011**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers

Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer permette à la Fondation Mira inc. de faire un pont payant sur la route du Quai le 14 mai 2011 de 9 h à 17 h. La Fondation Mira inc. devra cependant s’assurer que l’activité n’entrave pas la circulation sur la route 132.

QUE les personnes participant à cette activité sont visibles et ont une attitude sécuritaire.

QUE la Fondation Mira inc. possède une assurance responsabilité civile pour ce genre d’évènement.

**11-04-136**

**ARMAND AUTOMOBILES – CONTRAT NOTARIÉ**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr

Et résolu à l’unanimité

D’accepter le contrat notarié entre Armand Automobiles Ltée et la Ville de Carleton-sur-Mer pour l’acquisition des deux lots, par la ville, aux montants indiqués ci-dessous :

- Lot 3 547 388 du cadastre du Québec, au montant de : **183 718,81 \$**
- Lot 3 547 500 du cadastre du Québec, au montant de : **22 005,45 \$**  
**205 724,26 \$**

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et M. Denis Henry, maire, pour la signature de l’acte d’achat.

**11-04-137**

**ACHAT DE TRANSFORMATEURS – SOUMISSION**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers

Et résolu à l’unanimité

D’accepter la soumission d’*Électricité Carl Pichette* pour l’achat de transformateurs, ayant la norme C-802 en aluminium, au montant de 21 247.02\$, incluant les taxes, afin de remplacer les cinq transformateurs brisés et de changer un panneau sur le camping de Carleton-sur-Mer suite aux grandes marées survenues le 6 décembre 2010. Il est par ailleurs entendu que ce prix comprend l’installation et le rehaussement des transformateurs lorsque possible.

**11-04-138**

**CORRECTION DES RÉSOLUTIONS 11-03-98 ET 11-03-88**

**11-04-138.1 RÉSOLUTION 11-03-88 – DEMANDE D’AJOUT AU PLAN DE ZONAGE – ÉLEVAGE DE CHIENS**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc

Et résolu à la majorité

QUE suite à la résolution 11-03-88, le conseil municipal en est venu à la conclusion de refuser d’ajouter l’usage « élevage de chiens » dans les zones résidentielles de la Ville de Carleton-sur-Mer.

**11-04-138.2      RÉOLUTION 11-03-98 – SÛRETÉ DU QUÉBEC TOURNOI DE HOCKEY – DEMANDE DE GRATUITÉ DES HEURES DE GLACE**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

QUE la résolution 11-03-98 devrait être corrigée et se lire comme suit :

QUE le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer accepte la demande d'allègement du prix de location des heures de glace du centre Léopold-Leclerc pour un tournoi de hockey du district de la Sûreté du Québec, MRC d'Avignon – Bonaventure prévu en février 2012 et accepte de fournir gratuitement la location de la glace.

En contrepartie, les organisateurs du tournoi de hockey acceptent de remettre les profits du tournoi à au moins deux (2) organismes ayants leur siège social à Carleton-sur-Mer.

**11-04-139      LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20 h 55, monsieur Raymond Deslauriers propose de lever l'assemblée.

Accepté.